## Questions orales

M. Mazankowski: Compte tenu du fait qu'il s'agit d'un second cas qui laisse entrevoir la possibilité d'une ingérence politique ou de pressions politiques injustifiées—l'autre exemple étant le rapport préparé par les deux collaborateurs du ministre lors de l'enquête sur la sécurité aérienne dans le nord de l'Ontario—et que le ministre a déclaré qu'il veut aborder les problèmes de réglementation de façon aussi étendue que possible, je suis persuadé qu'il a maintenant eu l'occasion de revoir le rapport de ses deux collaborateurs. Si tel est le cas, est-il maintenant en mesure de déposer ce rapport et comme nous sommes maintenant en présence de deux exemples précis, peut-il exposer à la Chambre quelles mesures il entend prendre à ce sujet?

M. Lang: C'est injuste de laisser entendre que le message du bureau central au personnel extérieur constitue un exemple d'ingérence politique, car il signalait simplement qu'en prenant des dispositions pour supprimer les permis d'un transporteur aérien, il faut tenir compte des intérêts et des droits des transporteurs et des citoyens desservis par ce transporteur et il faut aussi tenir compte de la répercussion que pourrait avoir la suppression de ce service. C'est un point important que les fonctionnaires ne doivent pas oublier quand il agissent pour priver des citoyens de leurs droits.

## • (1432)

Quant à l'autre question, j'ai eu l'occasion de consulter le rapport. Certaines parties devront, je pense, rester confidentielles, soit les descriptions de personnes et de compagnies de transport particulières, car il serait injuste à leur égard de publier ces renseignements. Quoi qu'il en soit, j'essaie de voir ce qui peut être publié. Je puis dire que j'ai pu comparer le rapport avec l'article du Globe and Mail, et je concède aux députés que l'article de ce journal constitue un résumé assez fidèle de l'analyse et de la conclusion. J'ajoute également que mes fonctionnaires ont mené une enquête très approfondie qui n'était assujettie à aucune limite ni restriction. C'est une base très solide qui permet de passer à l'action et nous avons déjà commencé à prendre des mesures.

M. Mazankowski: Le ministre veut-il dire qu'il n'a pas l'intention d'aller plus loin en faisant tenir une enquête publique ou tout ou moins en renvoyant la question au comité permanent des transports et des communications pour que l'on enquête sur les accusations précises d'ingérence politique?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je voudrais étudier encore quelque temps le genre de mesures que nous pouvons prendre immédiatement, et je prévois pouvoir informer très bientôt les députés et le public des mesures que nous avons prises et comment elles s'appliquent effectivement à certains problèmes mentionnés au cours de l'enquête. Je crois que c'est le plus important. En fait, j'ai déjà pris des décisions sur un certain nombre de questions. Les enquêteurs ont précisé que le problème était dû en partie aux difficultés d'application. J'ai ordonné que l'on embauche plus d'inspecteurs et un nombre important d'entre eux seront affectés dans le nord. J'ai accepté une autre recommandation des enquêteurs, voulant que les contrôleurs régionaux puissent agir sans délai pour suspendre les permis d'exploitation et autres documents du même genre afin que les enquêtes des inspecteurs soient plus efficaces, et j'ai également

pris des mesures en ce sens. C'est de cette façon, je pense, qu'on pourra le plus rapidement redonner confiance dans l'exploitation de toutes les compagnies de transport. Il faut également nous rappeler que le problème est dû en grande partie à un tout petit nombre de sociétés de transport. Il faut donc éviter toute généralisation.

LA POSSIBILITÉ D'OPPOSITION DE M. WALTER MACLEISH À L'ANNULATION DES PERMIS DE VOL PAR LES AGENTS DE SÉCURITÉ EN CAS DE VIOLATION DES RÈGLES

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai également une question à poser au ministre des Transports. Pourrait-il dire à la Chambre si, à titre d'administrateur, M. Walter MacLeish a fait parvenir une directive de même nature aux surveillants de la sécurité pour leur signifier de ne pas empêcher les avions de décoller parce qu'on commet des infractions aux règles de sécurité? A-t-il émis une telle directive à la suite de celle de M. Bolduc?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je crois que le député devrait être un peu plus précis quant au genre de directive dont il parle. D'ailleurs, s'il pose une question générale à savoir si un fonctionnaire a émis une certaine directive, il me faudra, bien sûr, quelque temps pour vérifier ce qu'il en est. J'ai signalé au député de Vegreville que les quatre points mentionnés dans le télégramme de M. Bolduc figuraient de nouveau dans une autre lettre, mais celle-ci ne provenait pas du fonctionnaire que le député vient de nommer. Elle émanait d'un autre fonctionnaire, et je pourrai vérifier s'il s'agissait d'une pratique ou d'un avertissement routinier. Je fais également le nécessaire pour apporter un changement.

## LA QUESTION DE LA CONTINUATION D'EMPLOI DE M. BOLDUC

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur R. L. Bolduc, directeur de la division des licences aéronautiques, occupe-t-il toujours son poste, a-t-il présenté sa démission, ou le ministre l'a-t-il exigée?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Je ne l'ai certes pas exigée, et je me demande si le député n'est pas encore en train d'abuser de son privilège du seul fait qu'il propose qu'on exige cette démission.

[Français]

## LE LOGEMENT

LA POSSIBILITÉ DE SUBVENTIONNER DES LOGEMENTS AU VILLAGE OLYMPIQUE

M. Arthur Portelance (Gamelin): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. J'aimerais savoir quelles sont les intentions du gouvernement canadien au sujet du village olympique? Plus précisément, le ministre responsable a-t-il décidé de financer l'achat du village olympique appartenant au gouvernement du Québec par une société à but non lucratif, une quasi-filiale de la Société d'habitation du Québec de ce même gouvernement? Le ministre est-il prêt à subventionner des logements pour s'assurer que les personnes âgées et les familles à faible revenu de Montréal pourront aussi se loger au village olympique?